

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, voilà deux ans que le présent gouvernement est au pouvoir; peut-être est-il temps de nous interroger sur la situation au Canada et de déterminer où nous allons et où nous en sommes, comme se le demandent certaines gens. La société canadienne d'aujourd'hui ne peut plus être qualifiée, à mon avis, de société juste, mais plutôt de société dirigée. Je n'irai pas jusqu'à comparer le gouvernement actuel, comme certains l'ont fait, avec le régime de Louis XIV en France, car, pour autoritaire qu'il fût, ce dernier a au moins accompli certaines choses pour le continent européen. Je le comparerais plutôt à celui de Louis XV, car les bouffonneries de certains ministériels rappellent davantage l'ère de Louis XV, qui fut pauvre en réalisations, mais riche en voyages et en plaisirs.

Il est des plus évidents que le gouvernement semble avoir quelque sorte de combinaison ou de plan, comme on dit parfois sur ce qui doit être fait avec notre société et notre pays, alors qu'on ne semble attacher qu'une importance secondaire à l'augmentation du coût de la vie et aux difficultés qui en découlent pour tous ceux qui ne disposent que de revenus fixes. On ne fait presque rien pour régler nos problèmes financiers et autres, à part une tentative pour semer la panique et la confusion par les soi-disant propositions du Livre blanc et la crainte qu'elles inspirent à toutes les entreprises.

Néanmoins, le gouvernement a eu bien assez de temps pour présenter des lois depuis deux ans dont certaines malheureusement ont été adoptées par cette Chambre, et qui n'avait que peu à voir avec les problèmes urgents et critiques, mais qui avaient sans doute à voir avec certains projets plus éloignés ou peut-être plus rapprochés qu'on ne le pense. Je veux parler de la tentative du gouvernement d'étouffer les critiques qui le visent, qu'elles soient formulées à la Chambre ou ailleurs. Après tout, c'est une tentative pour s'accrocher au pouvoir.

J'ai fréquemment entendu dénommer le parti qui forme actuellement le gouvernement comme étant le parti des trois «P»: pouvoir, patronage, et perpétuité. C'est du dernier que j'aimerais parler ce soir. Je voudrais évoquer le débat tenu ici mardi dernier à propos de la tentative faite par deux ministres de premier plan du gouvernement de museler l'auditeur général. Cette tentative constitue évidemment l'apogée des efforts faits par le gouvernement pour museler le Parlement et mettre fin aux critiques exprimées à l'extérieur de la Chambre.

[M. Buchanan.]

Le premier et les plus efficace des pas faits en ce sens lors de l'intronisation du gouvernement actuel a été de retirer à la Chambre le droit de regard sur les dépenses du gouvernement. Or, c'était la fonction initiale du Parlement depuis le roi Jean. A cette époque le rôle du Parlement était de limiter le droit du roi de lever de l'argent et de dire son mot sur la manière dont il le dépensait. Ce pouvoir a été retiré à la Chambre il y a plus d'un an. Normalement, nous avions le droit de discuter des prévisions de dépenses du gouvernement. Ces prévisions ont maintenant toutes été confiées aux comités sous prétexte qu'elles y seront étudiées plus en détail.

Nous savons ce qui s'est produit. Il y a tant de réunions de comités que la presse—qui, naturellement, reste la seule arme de l'opposition—ne peut disposer de journalistes en nombre suffisant pour assister aux débats sur les crédits budgétaires. Le gouvernement actuel considère qu'on peut discuter autant qu'on veut les prévisions et politiques budgétaires pourvu que ce soit terminé fin mai. Sinon, nous ne pourrions faire quoi que ce soit à ce sujet. Avant la présentation de ce règlement, l'opposition, dans un cas d'urgence, disposait d'un moyen d'action sur le gouvernement. Elle pouvait discuter les crédits ordinaires et supplémentaires, car la règle de clôture ne pouvait, à toutes fins utiles, être appliquée. L'opposition pouvait donc agir. Mais ce n'est plus le cas maintenant.

Comme le premier ministre (M. Trudeau) l'a dit, à cette époque le gouvernement à tendu un piège et l'opposition s'y est laissée prendre. Je dois convenir que le premier ministre avait raison car, ayant détourné l'attention avec le Règlement 75C, on a fait adopter à la Chambre la mesure destinée à supprimer le contrôle des dépenses du gouvernement, mesure qui constituait le véritable danger. C'était le premier pas. Depuis, il s'est passé bien des choses. Il y a eu le bill sur la propagande haineuse. Personne n'a rien à redire au sujet de la première partie du bill visant le génocide, et il n'y a pas lieu de discuter de la deuxième partie. La troisième ressemble aux procédés de Torquemada au temps de l'inquisition espagnole. Naturellement, je veux évoquer le fait qu'à des fins de propagande politique au cours d'une campagne électorale, quelqu'un pourrait se présenter devant un juge et présenter une déclaration statutaire concernant la propagande haineuse, obtenir ainsi une ordonnance de saisie et puis, sept jours plus tard vous auriez